

Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons Groupement romand

Jean-Michel FROIDEVAUX Chemin de Sous-Bois 14 1008 JOUXTENS-MÉZERY

Aux

- Contrôleuses et contrôleurs des offices de contrôle des champignons
- Laboratoires cantonaux
- Membres d'honneur
- Membres libres
- Membres en nom collectif
- Personnes intéressées

Notre réf. : Affaires générales-CIP2020 JMF/jyf

Votre réf. :

Jouxtens-Mézery, le 13 juin 2020

Cours d'instruction et de perfectionnement 2020

Madame, Monsieur, Chères / Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer au cours susmentionné qui se déroulera comme suit :



du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2020 à l'Hôtel Central-Résidence *** Route du Belvédère 20 – 1854 Leysin (VD)

+41 24 493 07 07 - Courriel: info@hotelcr.ch

PLAN PROTECTION LIÉ AU COVID -19

Afin que le cours puisse se dérouler dans des conditions optimales de sécurité, le comité d'organisation va déployer un plan de protection en lien avec le Covid-19. Selon les directives de l'OFSP et du SECO, des mesures de prévention renforcées seront mises en place en étroite collaboration avec l'hôtelier. Suivant l'évolution ces mesures pourraient être adaptées en conséquence.

Pratiquement, la distanciation dans tous les lieux communs sera respectée avec toutes les dispositions et les moyens sanitaires requis. La formation sera privilégiée en extérieur.

De manière individuelle et pendant les 5 jours de formation, nous recommandons à chaque personne une prise de température corporelle quotidienne. En cas de symptômes suspects au Covid-19 vous devez en informer le comité.

Pour respecter scrupuleusement toutes les mesures de protection vous devez vous équiper d'un thermomètre corporel, de solution hydroalcoolique et d'une visière de protection et/ou de masques en suffisance.

Les personnes présentant des symptômes d'infection sont priées de rester à la maison. Elles pourront participer au cours uniquement sur préavis favorable de leur médecin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Début du cours d'instruction : lundi 7 septembre 2020, à 09 h 30. Prix: Mentionné sur le bulletin d'inscription.

Inscription et paiement : avant le 15 août 2020.

Affaires générales

M. Jean-Michel FROIDEVAUX, président Chemin de Sous-Bois 14 1008 JOUXTENS- MÉZERY

+41 21 691 35 40 🖺 privé +41 79 545 72 30 jmfroidevaux.vapko@bluewin.ch Caisse, mutations

Mme Suzan SAFARIKOVA, caissière Rue des Chavannes 45 2016 CORTAILLOD

m prof. +41 32 845 00 15 +41 79 798 75 68 Mobile

zsafarikova@bluewin.ch

Secrétariat

VAPKO Suisse romande M. Jean-Yves FERRÉOL, secrétaire Boulevard de la Forêt 1 1009 PULLY

Mobile

+41 79 844 94 08 ferreol-secretariat.vapko@bluewin.ch Direction des cours

M. Olivier BUJARD, directeur de cours Chemin des Plantayes 7 1896 VOUVRY

m privé +41 21 721 33 11 prof. Mobile . +41 79 705 22 83 buiard.vapko@gmail.com

Raiffeisen, Coffrane ● Compte n° 2024005191 ● C.C.P. n° 20-6586-6 ● N° IBAN : CH71 8080 8002 0240 05191 ● N° BIC / SWIFT : RAIFCH22 ● Destinataire : VAPKO Suisse romande, p/a Suzan SAFARIKOVA, rue des Chavannes 45, 2016 CORTAILLOD

Le bulletin d'inscription, entièrement rempli, est à retourner, de préférence par courriel, à Monsieur Olivier BUJARD (voir coordonnées « Direction des cours » ci-dessous).

Nous ne joignons volontairement pas de bulletin de versement à ce courrier et vous prions d'effectuer le paiement auprès de la caisse en utilisant les références bancaires / postales figurant au bas de cette page. Dans toute la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants d'éviter les versements par poste qui engendrent des frais non négligeables.

2. INSCRIPTION AUX EXAMENS D'EXPERT EN CHAMPIGNONS VAPKO

L'inscription et le paiement de la redevance pour l'examen s'effectuent simultanément à l'inscription et au paiement pour le cours d'instruction.

3. COURS DE FORMATION CONTINUE, TEST D'ÉVALUATION DES APTITUDES

La sécurité du contrôle exige que chaque contrôleur maintienne et développe son niveau de connaissance en suivant régulièrement et de façon rapprochée des cours de répétition.

Ce cours se déroule dans le cadre du cours principal et comprend les exercices habituels de détermination. Il est vivement recommandé de participer aux cours « Législation » et « Protection des champignons » qui restent toutefois facultatifs.

Tout titulaire du diplôme d'expert en champignons a la possibilité de s'inscrire au test d'évaluation des aptitudes qui se déroule en fin de semaine. Les participants ayant réussi le test en question reçoivent une attestation en conséquence.

Les inscriptions pour le test d'évaluation des aptitudes sont prises sur place, en début de cours.

Les titulaires du certificat d'expert en champignons peuvent également participer au test d'évaluation des aptitudes sans avoir suivi le cours de perfectionnement. Les personnes intéressées par cette offre sont priées de prendre contact avec le secrétariat <u>avant le début du cours</u>.

Nous vous rappelons que les experts qui effectuent des **contrôles à titre privé** et veulent bénéficier de la couverture de l'assurance RC de la VAPKO romande doivent impérativement :

- être inscrits comme membres libres ;
- suivre régulièrement des cours de formation continue et passer avec succès le test d'évaluation des aptitudes au minimum tous les 5 ans ;
- établir une fiche de contrôle lors de chaque contrôle.

4. INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les personnes souffrant d'allergies ou d'intolérances sont priées de prendre contact avec l'hôtelier avant le début du cours.
- Pour des raisons médicales, le formateur du cours « Microscopie » sera absent cette année, ce qui implique que les participants à ce cours devront s'organiser eux-mêmes.
- En vue d'enrichir la gamme des espèces, nous recommandons à tous les participants d'apporter le premier jour du cours des champignons de leur région.
- En principe, les examens écrits des candidats aux examens d'expert en champignons VAPKO se dérouleront le **mardi matin**, les autres examens le vendredi.
- Une « Bourse d'échange » permettra à chaque personne intéressée d'acheter, d'échanger ou de vendre livres, matériel ou autres.
- L'hôtel dispose d'une piscine, d'un sauna et d'un hammam. L'accès à ces équipements en dehors des heures de cours est gratuit pour tous les participants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à Leysin et, dans cette attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chères / chers collègues, nos salutations les meilleures.

Le président de la VAPKO Suisse romande

Annexes:

- Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO.
- Bulletin d'inscription (également disponible sur notre site Internet).



Suisse romande Page 2 de 2

Cours d'instruction 2020 - Invitation participants